



# AMAP LE CABAS - Pour adhérer :



Mise à jour : Septembre 2022

## **1ère étape : pour adhérer, il vous faut :**

### **1- nous informer de votre souhait d'adhérer :**

☞ en envoyant un **COURRIEL** à l'attention de : [contact@lecabas33.fr](mailto:contact@lecabas33.fr)  
Vous allez recevoir « le courriel d'adhésion »


### **2- répondre au courriel d'adhésion,**

☞ Il n'y aura qu'à suivre les instructions. (il vous sera demandé de fournir vos coordonnées et d'accepter le règlement intérieur)

### **3- enfin, payer l'adhésion :**

☞ en déposant un chèque de 12 € (tarif 2022), à l'ordre du CABAS dans la BAL (Boîte Aux Lettres) de notre local de distribution (à gauche du portail du local), dans une enveloppe intitulée « ADHESION ». Merci de nous informer de ce dépôt de chèque en envoyant un courriel à : Isabelle Baladié --> [ibaladie@yahoo.fr](mailto:ibaladie@yahoo.fr)

## **2ème étape : contacter vous-même les responsables des contrats qui vous intéressent**

A l'aide du tableau des contrats (document ) , que vous aurez reçu en même temps que le courriel d'adhésion prenez contact avec chaque responsable des contrats qui vous intéressent, ils vous renseigneront.

**2 Exceptions :** pour les contrats légumes et cosmétiques, vous contactez directement les producteurs.



**Remarque importante :**  
*si vous n'avez pas de messagerie électronique, il sera compliqué de participer à la vie de notre amap, car l'essentiel des échanges d'information se fait par ce biais.*